Newsletter de rentrée scolaire 2021/2022

Objet : C'est la rentrée ! Demandez votre carte Collégien de Provence 2021/2022 !

→ Lancement de la campagne de mails prévue le 02/09/2021 dans la matinée

Cher collégien, Chers parents,

La rentrée des classes approche à grand pas... C'est le moment de se préparer pour bien commencer l'année scolaire! Entre l'achat des fournitures, l'inscription aux activités extrascolaires, l'organisation de l'emploi du temps... Avez-vous pensé à la carte Collégien de Provence ?

Pour la 4^e année consécutive, le Département des Bouches-du-Rhône est à vos côtés et vous accompagne pour renouveler votre carte ou en faire la première demande.

Retrouvez toutes les informations nécessaires pour réaliser votre demande de carte pour l'année 2021-2022 en <u>cliquant ici</u>! → <u>lien vers le document PDF (stocké dans le cloud)</u>

Nous vous conseillons d'effectuer la demande de carte Collégien de Provence avec votre enfant

POUR RAPPEL: Vos identifiants de connexion « eduprovence »

→ Ouoi?

Pour se connecter au site Collégien de Provence, il faut utiliser les identifiants du compte « **eduprovence** » de votre enfant.

Le compte « eduprovence » est un compte scolaire créé pour tous les collégiens des Bouchesdu-Rhône. Attention à ne pas confondre avec le compte Pronote : ce ne sont pas les mêmes identifiants !

Si votre enfant est scolarisé dans un collège public, il utilise aussi ses identifiants « eduprovence » pour se connecter aux ordinateurs du collège et à la tablette fournie par le Département.

→ Quand?

Les identifiants sont fournis à votre enfant par le collège dès son entrée en **6**° ou peu de temps après la rentrée (dès que les effectifs des collèges seront stabilisés).

Si votre enfant est en classe de **5**°, **4**° **ou 3**°, vous devez utiliser vos identifiants de connexion « eduprovence » (identifiant et mot de passe personnalisé) de l'an dernier.

→ Comment ?

Pour vous connecter, rendez-vous sur le site <u>www.collegiendeprovence.fr</u> munis de votre identifiant et de votre mot de passe.

S'il s'agit de votre 1^{ère} connexion, le mot de passe devra être personnalisé en ligne. Vous n'aurez qu'à suivre les informations qui s'afficheront à l'écran. Veillez ensuite à le communiquer à votre enfant.



L'identifiant eduprovence est composé du nom de l'enfant, suivi de la 1ère lettre de son prénom et parfois complété par un nombre, terminé par **@eduprovence.fr**.

Exemple : pour Julie Fernandez, il faudra saisir « fernandezj@eduprovence.fr » dans le champ « identifiant ».

→ Important

Les identifiants de votre enfant sont valables pendant toute sa scolarité au collège. Veillez à bien les conserver.

BON À SAVOIR!

Une fois votre inscription validée, votre carte sera envoyée par la Poste à l'adresse que vous avez renseignée lors de votre inscription.

En attendant, téléchargez l'application mobile « Collégien de Provence » ou mettez-la à jour, elle vous permettra d'obtenir la carte dématérialisée. Elle est gratuite et disponible sur <u>Apple</u> et <u>Play Store</u>.

L'appli mobile vous permet également de commander votre carte. Cette fonctionnalité sera disponible vers la mi-septembre. Retrouvez notre tuto vidéo, en cliquant ici.

Grâce à elle, vous pourrez d'ores et déjà :

- **Profiter** de vos portemonnaies chez les partenaires
- **Repérer** les offres, les bons plans, les réductions près de chez vous
- **Découvrir** la programmation des manifestations sportives et culturelles des Bouchesdu-Rhône (expos, musées, festivals, compétitions...)
- Accéder à de grands évènements!

UN PROBLÈME?

En cas de difficultés, contactez l'Assistance par téléphone au 04.86.68.47.44 ou par mail à l'adresse contact@collegiendeprovence.fr.

DES QUESTIONS?

Toutes les réponses se trouvent ici : https://www.collegiendeprovence.fr/support

Vous pouvez également utiliser notre chat en ligne pour des réponses à vos questions en direct!

Bonne rentrée à tous!

L'équipe Collégien de Provence

